

# FORMATION DES PROFS

## « Le projet de Vincent Peillon est incohérent »



La formation des enseignants est au cœur de la réforme de l'école, bientôt débattue à l'Assemblée. Mais, pour Didier Frydman, les mesures annoncées ne sont pas à la hauteur du défi. Le collectif dont il est membre défend un projet de meilleure qualité et accessible à plus d'étudiants.

### ENTRETIEN

**L**a remise sur pied d'une formation des enseignants, détruite sous le mandat de Nicolas Sarkozy, est l'un des enjeux majeurs du projet de loi sur la refondation de l'école que Vincent Peillon doit présenter le 23 janvier en Conseil des ministres. Le scénario retenu par le gouvernement s'appuie, notamment, sur la création d'« écoles supérieures du professorat et de l'éducation » et sur une nouvelle organisation des concours de recrutement, avancés d'un an par rapport à la réforme précédente. Des mesures qui risquent de ne pas suffire à améliorer profondément le métier d'enseignant, assure Didier Frydman, formateur à l'IUFM de Créteil et coanimateur du groupe Reconstruire la formation des enseignants (1). Ce collectif, rassemblant chercheurs, formateurs et professeurs, défend depuis plusieurs mois un autre projet jugé moins coûteux et plus ambitieux... Avis aux parlementaires!

#### Dans quel état les gouvernements Sarkozy ont-ils laissé la formation des enseignants ?

**DIDIER FRYDMAN.** Un champ de ruines! Leur politique a fait beaucoup de victimes et engendré beaucoup de souffrance. Les élèves figurent au premier rang des victimes. Des milliers d'entre eux sont confiés à de jeunes recrutés qui entrent dans la carrière dans les pires conditions, sans réelle formation. Les autres victimes sont les étudiants en master « métiers de l'enseignement ». Ils vivent deux années calamiteuses, obligés de concilier préparation du concours et préparation du master qui comporte une recherche et des stages, sans certitude d'entrer finalement dans le métier. Cette situation a détourné de nombreux étudiants de l'enseignement. On est maintenant face à une crise historique du recrutement (lire p. 13).

#### Un point clé du projet ministériel consiste à placer les concours de recrutement à la fin de la première année de master (bac + 4). Vous faites partie de ceux qui critiquent ce scénario. Que lui reprochez-vous ?

**DIDIER FRYDMAN.** Nous lui reprochons d'abord de réduire la formation professionnelle à la deuxième année du master (M2, bac + 5), puisque la première année (M1, bac + 4) sera consacrée à la préparation des concours. Or, que les épreuves soient disciplinaires ou à coloration professionnelle, le passage d'un concours est toujours un exercice de conformité. Il ne garantit nullement une formation d'enseignants capables de concevoir et d'interroger leur pratique. Nous lui reprochons aussi de créer un dispositif incohérent. Que deviendront, par exemple, les étudiants ayant validé leur M1 mais échoué au concours? Peut-on leur refuser l'accès en M2? S'ils y sont admis, quel sens cela a-t-il de les former à une profession qu'ils n'exerceront peut-être pas? Nous lui reprochons, enfin, d'ôter à ces masters toute dimension d'initiation à la recherche. Comment, en effet, se consacrer à une recherche en M1 quand on prépare un concours, ou en M2 quand on doit assurer un service d'enseignement à mi-temps?

#### Quel scénario défendez-vous ?

**DIDIER FRYDMAN.** Pour accroître la durée de la formation professionnelle, avancer le moment de la première rémunération et dissocier la préparation du diplôme de celle du concours, le GR-FDE propose un concours sous condition de licence (bac + 3). Il ne s'agit pas d'un concours de recrutement, mais d'un concours d'entrée en master comme élève professeur. Durant les deux années du master, les étudiants perçoivent une allocation d'étude mensuelle d'environ 1250 euros. Leur recrutement n'intervient qu'à condition d'avoir obtenu le master. L'année suivante, ils effectuent leur première année d'exercice avec le statut de

Au temps où le bac suffisait pour passer le concours, les études étaient rémunérées pendant trois ans. Aujourd'hui, le premier salaire arrive à bac + 6. Résultat : de moins en moins d'enfants d'ouvriers ou d'employés s'engageant dans cette voie.



►►► fonctionnaire stagiaire et ont un service allégé de 40 % pour continuer à se former. S'ils donnent satisfaction, ils sont titularisés au terme de cette année de stage. Pour les étudiants déjà titulaires d'un master recherche et pour les salariés qui se verraient reconnaître par validation des acquis de l'expérience (VAE) une équivalence de master, un concours spécifique permet d'entrer directement en M2.

**Vous insistez sur le fait que votre scénario assurerait une meilleure mixité sociale dans le recrutement des profs. En quoi est-ce crucial ?**  
**DIDIER FRYDMAN.** Au temps où le bac suffisait pour passer le concours, les études étaient ensuite rémunérées pendant trois années. Aujourd'hui, le premier salaire arrive à bac + 6 ! Cela explique que de moins en moins d'enfants d'ouvriers ou d'employés s'engagent dans cette voie. C'est une mise en cause du pacte républicain, de l'égalité devant la culture et sa transmission. Le message qui est implicitement adressé aux élèves des milieux populaires est le suivant : la culture scientifique, littéraire et artistique, ce n'est pas pour vous ! C'est pour cela que le GRFDE

**« De tous les scénarios, celui que Xavier Darcos a mis en place en 2009 est le plus coûteux, alors qu'il était censé réaliser d'importantes économies ! »**

juge nécessaire de mettre en place des prérecrutements à hauteur de 50 % des postes mis au concours. Il s'agit de bourses d'études d'environ 1 100 euros net par mois versés en deuxième et troisième année de licence (L2 et L3), que les étudiants issus des catégories sociales défavorisées pourraient obtenir sur concours. Ces prérecrutements ainsi qu'un concours organisé plus précocement permettent de sélectionner les meilleurs étudiants, toutes catégories sociales confondues, alors que, situé plus tard, il exclut d'emblée nombre d'étudiants d'origine modeste.

**Les « emplois d'avenir professeur » du gouvernement ne remplissent-ils pas ce rôle ?**

**DIDIER FRYDMAN.** Ces emplois consistent à salarier ces étudiants en contrepartie d'un travail dans un établissement scolaire et ne leur permettent ni de poursuivre ni de réussir davantage leurs études. Nous, les bourses d'études que nous envisageons seraient versées sans contrepartie d'une telle mission. En revanche, les bénéficiaires s'engageraient à passer le concours, à suivre leurs études avec assiduité et à être au service de l'État durant plusieurs années.

**Votre scénario est-il compatible avec les contraintes budgétaires du gouvernement ?**

**DIDIER FRYDMAN.** Tout à fait. Nos propositions ayant souvent été jugées irréalistes dans le contexte budgétaire actuel, nous avons décidé de chiffrer notre scénario et celui du gouvernement. Le résultat est édifiant. Notre scénario, même assorti de prérecrutements dès le début de L2, permet de former mieux et moins cher... La raison en est simple. Pour recruter 100 enseignants, le gouvernement doit en former 400 en M1 car, selon la Cour des comptes, les trois quarts des étudiants inscrits en master « métiers de l'enseignement » échouent au concours. Or, toujours selon la Cour des comptes, un étudiant en master coûte environ 11 000 euros. Dans notre scénario, pour recruter 100 enseignants, il faut en former 100, il n'y a quasiment pas de déperdition. Rapporté aux 20 000 postes que le ministère veut pourvoir en 2014, son dispositif coûte 1,75 milliard. Le nôtre ne dépasse pas 1,42 milliard et 1,55 milliard si on y ajoute des prérecrutements en L3. Et même si les prérecrutements interviennent dès L2, on est à 1,68 milliard, soit toujours moins cher que le gouvernement... Nos calculs montrent aussi que, de tous les scénarios, celui que Xavier Darcos a mis en place en 2009 est le plus coûteux, alors qu'il était censé réaliser d'importantes économies !

**Au-delà de la question du recrutement, comment imaginez-vous le contenu de la formation des futurs enseignants ?**

**DIDIER FRYDMAN.** Le concours situé en fin de L3 et la formation de deux ans rémunérée libèrent les étudiants du concours et de l'obligation, pour certains, de se salarier. La formation, prise en charge par des équipes pluricatégorielles (universitaires, formateurs en temps partagé, praticiens formateurs, inspecteurs, etc.), permettrait d'assurer simultanément un haut niveau de maîtrise disciplinaire, une alternance progressive, une formation didactique et pédagogique en prise avec les stages, et une articulation étroite avec la recherche. Après l'obtention du master, un service allégé (environ 60 % du temps en classe et 40 % en formation) permettrait une entrée progressive dans le métier et une poursuite de la formation en alternance. Au-delà, il faut s'engager dans une politique ambitieuse de formation continue.

**Comment ont été accueillies vos propositions ?**

**DIDIER FRYDMAN.** Le GRFDE a été entendu par la commission sénatoriale sur les prérecrutements. L'accueil a été très positif. Il a également été reçu par des membres des cabinets de Vincent Peillon et Geneviève Fioraso, fin décembre. Mais ils ont refusé d'écouter nos propositions car, pour eux, les arbitrages concernant la place du concours ont déjà été rendus. Étonnante façon de concevoir la concertation et le rôle des parlementaires...

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR  
**LAURENT MOULOU**

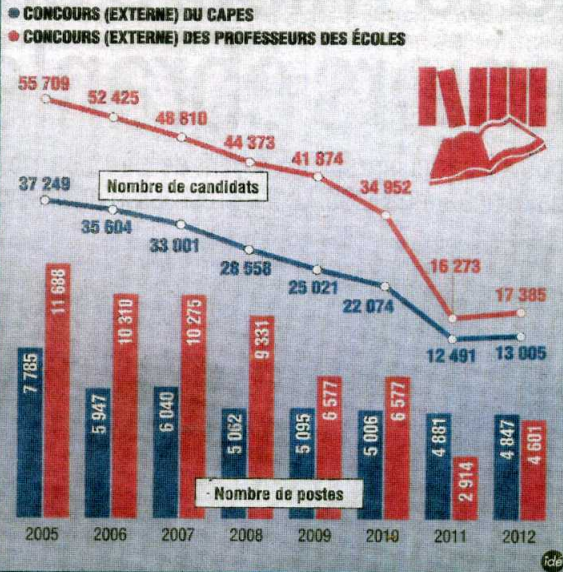
(1) <http://grfde.eklablog.com/>

**QUEL AVENIR POUR L'ÉCOLE ? VOUS AUSSI, CONTRIBUEZ AU DÉBAT**

Envoyez vos avis, contributions ou tribunes à [filrouge@humanite.fr](mailto:filrouge@humanite.fr)

**REPÈRES**

**ÉVOLUTION DES RECRUTEMENTS ENTRE 2005 ET 2012**



**15** C'est le pourcentage de postes restés vacants en 2012 sur les 4847 ouverts au Capes. La situation est critique en lettres classiques, en anglais et en maths où il y a eu seulement 652 admis pour 950 places.

**RÉFORMES**

En 2009, Xavier Darcos a mis en place la mastérisation de la formation des enseignants. Les concours enseignants (Capes, prof des écoles...) se déroulaient en deuxième année de master (bac + 5) et les lauréats, sans réelle expérience, se retrouvaient dès la rentrée suivante à plein-temps dans les classes, avec quelques périodes de formation. Le projet de Vincent Peillon est d'organiser les concours en fin de première année de master (bac + 4). Les lauréats effectueraient l'année suivante un mi-temps d'enseignement en tant que fonctionnaire stagiaire tout en préparant leur M2. En cas de réussite, ils seront titularisés à la rentrée suivante.

**Le gouvernement tente de relancer l'attractivité du métier**

Les deux concours organisés exceptionnellement cette année doivent permettre le recrutement de 43 500 enseignants. Un défi loin d'être gagné d'avance.

« **I**ly a des problèmes de recrutement mais il n'y a pas de crise des vocations », martèle Vincent Peillon. Confronté à une chute vertigineuse des postulants à l'enseignement (voir infographie ci-dessus), le ministre de l'Éducation nationale, qui promet 43 500 recrutements sur 2013-2014, a décidé de faire assaut de volontarisme pour relancer l'attractivité de ce métier.

En décembre, une première campagne de communication a été lancée, accompagnée d'un sondage montrant que 81 % des Français avaient une image « positive » du métier et que les trois quarts d'entre eux seraient « fiers » que leur enfant l'exerce. Mais Vincent Peillon n'a pas joué que sur la com. Il a également tout fait pour élargir au maximum le vivier de candidats. Les 43 500 futurs enseignants seront ainsi recrutés par le biais de deux concours.

Le premier, qui propose 22 100 postes et dont les épreuves écrites (admissibilité) se sont déroulées à l'automne, était ouvert aux 100 000 étudiants actuellement en deuxième année de master (M2, bac + 5), mais aussi aux 58 000 diplômés de grandes écoles et aux 13 000 doct-

rants. Ceux qui ont réussi l'admissibilité passeront les oraux (admission) en juin prochain et les lauréats prendront leur poste à la rentrée prochaine.

Le second concours, qui offre 21 350 postes et dont les inscriptions sont ouvertes depuis hier jusqu'au 21 février, est accessible aux premières années de master (M1). Mais aussi aux deuxièmes années de master, diplômés

**Le métier n'offre pas des conditions de travail et de rémunération très enthousiasmantes.**

ou non. Les épreuves d'admissibilité auront lieu en juin prochain. Les sélectionnés se verront alors proposer un contrat avec des stages « en responsabilité » (en classe), correspondant à un tiers-temps de service d'enseignement, rémunéré à hauteur d'un mi-temps. Les épreuves d'admission finale auront lieu en juin 2014 pour une prise de fonction à la rentrée suivante.

Ce dispositif permettra-t-il de réamorcer la pompe ? Difficile à dire. Ces dernières années, même avec un nombre de postes très réduits, l'éducation nationale ne parvenait pas

à recruter suffisamment de profs. Lors des concours du Capes externe, 978 postes sont restés vacants en 2011 et 706 en 2012. Certaines disciplines sont particulièrement touchées, comme les lettres classiques, l'anglais et les mathématiques où le nombre de candidats a été divisé par cinq en dix ans. Surtout, le métier, éreinté par le précédent pouvoir, n'offre pas des conditions de travail et de rémunération très enthousiasmantes. Le salaire des profs débutants, que Vincent Peillon ne prévoit pas de revaloriser, reste inférieur à la moyenne de l'OCDE : moins de 1 700 euros net pour un bac + 5.

Pour le moment, le ministère n'a pipé mot sur les résultats d'admissibilité du premier concours. « Les viviers d'étudiants sont suffisants », a juste dit le ministre en décembre, concédant que pour les maths, l'anglais et les lettres, il y aura « plus de difficultés ». L'urgence est donc là. D'autant que s'il veut atteindre les 60 000 créations net de postes à la fin du quinquennat, le ministère sait déjà qu'il va devoir procéder, sur cette période, à quelque 150 000 recrutements...

**L. M.**

(1) [www.education.gouv.fr/recrutement](http://www.education.gouv.fr/recrutement)